

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

No. de la
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 tenue le 29 octobre 2025 à 18h30, à l'école secondaire de la Cité.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Marie-Luce Leblanc	Enseignante
Nancy Rollin Levesque	Membre du personnel du soutien
Geneviève Ouellet	Parent
Mylène Larocque	Membre du personnel professionnel
Souhir Sahraoui	Parent
Céleste Prével	Élève
Estelle Boisvert	Élève
Winon Hernandez	Parent

Messieurs

Laurent Bergeron-Collin	Parent
Patrick Gélinas	Enseignant
Djibril Niang	Enseignant
Ibrahim Daher	Parent

SONT ABSENTS

M. Joffrey Hugué-Latour	Directeur adjoint
-------------------------	-------------------

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mme Catherine Dubuc	Directrice
Mme Gabrielle Belzile-Quévy	Directrice adjointe

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Patrick Gélinas, appuyé par Monsieur Ibrahim Daher, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Monsieur Djibril Niang, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne impliquée dans la communauté pour participer à notre conseil d'établissement.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

6. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS**6.1. Personnel de l'école**

C'est une période plus intense avec une charge de travail plus importante pour les enseignants avec la venue du premier bulletin et la rencontre de parents.

6.2. Élèves

Le 27 septembre avait lieu une simulation des élections municipales. Le taux de participation a été de 21%.

Lors de la journée d'Halloween du vendredi 31 octobre, plusieurs activités seront organisées pendant l'heure du dîner.

6.3. Parents

Des discussions ont lieu concernant l'utilisation de IA. Ce volet est encadré par les politiques et les règles à suivre.

Les parents suggèrent un rappel concernant l'utilisation du parfum. Un suivi sera fait afin que l'information soit affichée sur nos télévisions.

Les parents suggèrent que le menu de la cafétéria soit plus clairement affiché sur notre site web.

7. MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Mesdames Catherine Dubuc et Gabrielle Belzile-Quévy partagent les informations suivantes :

- Madame Dubuc s'est déplacée à Québec pour la remise de prix pour "Force Avenir". Un de nos anciens élèves Mohammad Hossein Bokai Jazi a été finaliste ainsi que l'un de nos enseignants Monsieur Anthony Meunier.
- Avec l'aide de Monsieur Nabil, conseiller en orientation, nous allons

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

recevoir plusieurs établissements d'enseignement post secondaire pendant l'heure du dîner pendant les mois de novembre et décembre.

- La vaccination pour les élèves de 3^e secondaire se tiendra le 5 novembre prochain à la bibliothèque.
- Le 19 novembre prochain, nos élèves de 4^e secondaire iront faire la visite des centres de formation professionnelle de la région dont Compétences Outaouais, le Centre Vision-Avenir, ainsi que le Centre Asticou.
- Le 20 novembre prochain aura lieu la prise de photo des finissants et le 21 novembre sera pour les autres niveaux.

8. DÉCISIONS

CÉ #2526-10

8.1. Plan de lutte 2025-2026

Madame Catherine Dubuc présente le plan de lutte pour 2025-2026.

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit approuver le plan de lutte de l'école conformément à l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- **CONSIDÉRANT** que le plan de lutte a été élaboré en collaboration avec le personnel de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Mylène Larocque, appuyé par Madame Geneviève Ouellet, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le plan de lutte pour 2025-2026.

CÉ #2526-11

8.2. CONTENUS EN ÉDUCATION SEXUALITÉ 2025-2026

Madame Gabrielle Bézile-Quévy présente les différents contenus ainsi que les modalités d'organisation du service aux élèves. Toutes les informations seront envoyées, par courriel, aux parents. Des kiosques sur la sexualité auront lieu pendant la semaine du 1^{er} au 4 décembre. .

- **CONSIDÉRANT** que l'article 85 de la LIP, donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation proposée par la direction;
- **CONSIDÉRANT** la proposition des conditions et modalités de l'enseignement des contenus en matière d'éducation à la sexualité

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

présentées par la direction;

- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la LIP;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Souhir Sahraoui, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre en matière d'éducation à la sexualité proposée par Madame Gabrielle Belzile-Quévy, directrice adjointe, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CÉ #2526-12

**8.3. CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
2025-2026**

Madame Gabrielle Belzile-Quévy présente la planification réalisée pour les élèves de l'école en lien avec les contenus prescrits par le MÉQ.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au ministre le pouvoir, dans les domaines généraux de formation qu'il établit, de prescrire des activités ou contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** que l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement la responsabilité d'approuver l'orientation générale proposée par le directeur de l'école en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus des programmes d'études établis par le ministre ;
- **CONSIDÉRANT** que l'école doit déployer les contenus en orientation scolaire et professionnelle prescrite par le ministre ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Luce Leblanc, appuyé par Madame Winon Hernandez, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le contenu proposé par Madame Gabrielle Belzile-Quévy, directrice adjointe, pour l'année scolaire 2025-2026.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

CÉ #2526 -13

8.4. SORTIES ÉDUCATIVES

Madame Catherine Dubuc informe les membres qu'il y aura des sorties éducatives organisées par les enseignants

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel ont été consultés pour le choix des sorties culturelles et éducatives;
- **CONSIDÉRANT** que le ministère octroie une subvention qui couvre les dépenses et qu'aucuns frais ne devront être déboursés par les parents, sauf pour la sortie à Montréal;
- **CONSIDÉRANT** qu'il n'y a aucuns frais à déboursé par les élèves;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Mylène Larocque, appuyé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER les sorties éducatives.

CÉ #2526-14

8.5. SORTIES DE SKI

Quatre sorties de ski seront organisées pour les élèves volontaires. Un autobus par sortie sera prévu. Les coûts pour les sorties sont présentés.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les sorties sont proposées et organisées par les membres du personnel et que les élèves sont libres d'y participer;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Patrick Gélinas, appuyé par Madame Winon Hernandez, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les coûts et l'activité de ski alpin pour l'hiver 2026 ;

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

CÉ #2526-15

8.6. CAMPAGNE DE FINANCEMENT – FINISSANTS 2026

Madame Catherine Dubuc présente les activités de financement de masse proposées pour cette année. Les fonds recueillis serviront à diminuer les coûts pour les finissants.

- Chocolat chaud à 2\$ – Décembre 2025 à mars 2026
- Vente de pâtisserie à 2\$ préparées par les élèves à la maison et vendue à l'école de décembre à mars.
- Cartes de Noël 2\$ illustrées par les élèves de 5^e secondaire d'art – Décembre 2025.
- Une campagne de financement individuelle de 4 choix d'entreprise de mi-novembre à début décembre.
(Nous le savon, Quai des bulles, Félix et Norton et Boîte à bonbons)

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom du Centre de service scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par ces campagnes de financement serviront à défrayer une partie des coûts reliés aux activités du bal des finissants;
- **CONSIDÉRANT** que les campagnes de financement ont été décidées avec les élèves finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Geneviève Ouellet, appuyé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les campagnes de financement pour cet automne.

CÉ #2526-16

8.7. NOUVEAU PRIX POUR L'ALBUM DES FINISSANTS 2026

Madame Catherine Dubuc mentionne qu'un ajustement de prix est nécessaire pour l'album des finissants. Malgré le changement de prix à 46,03\$ (avant les taxes), la compagnie retenue, Laurentienne, demeure la moins dispendieuse.

- **CONSIDÉRANT** qu'avec le changement de prix, le coût total est toujours inférieur aux autres soumissions;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Souhir Sahraoui, appuyé par Madame Geneviève Ouellet, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le nouveau prix de vente pour l'album des finissants

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

2025-2026.

9. INFORMATION

9.1. Comité de parents du CSSPO

Les sujets suivants ont été discutés :

- Pénurie de personnel ;
- Le transport qui est plus difficile.

La prochaine rencontre aura lieu le 2 décembre.

9.2. Retour sur les capsules de formation obligatoire

Madame Catherine Dubuc effectue un retour sur les capsules à visionner. Elle remercie tous les membres d'avoir pris le temps de visionner toutes les capsules. Elle invite les membres à consulter les documents et au besoin, à poser des questions sur les sujets qui seront traités au conseil d'établissement.

9.3. Rencontre de parents – 20 novembre 2025

La rencontre de parents aura lieu le jeudi 20 novembre 2025 de 16h30 à 18h30 et de 19h00 à 20h00.

Les parents des élèves ciblés recevront un lien afin de prendre un rendez-vous entre 16h30 et 18h30. Pour les autres parents, ils pourront venir rencontrer les enseignants entre 19h00 et 20h00. Toutes les rencontres se dérouleront en présentiel.

10. VARIA

Le 22 novembre prochain se déroulera un tournoi d'échec interscolaire au parc Moussette. Deux de nos élèves y participeront.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Nancy Rollin Levesque que la séance soit levée à 19h58.

La prochaine rencontre aura lieu le 26 novembre 2025 à 18h30.

Laurent Bergeron-Collin
Président

Catherine Dubuc
Directrice